

Le développement du numérique à l'école Un enjeu pour la réussite des élèves

Le service public du numérique éducatif créé par la loi de refondation → loi du 08 juillet 2013



Développer des pratiques pédagogiques diversifiées qui intègrent le numérique

Réduire les inégalités sociales et territoriales

Renforcer le plaisir d'apprendre et d'aller à l'École

Favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants

1/4

Universités des nouveaux élus de la Sarthe

Le développement du numérique à l'école Un enjeu pour la réussite des élèves

De nouveaux services à destination de l'ensemble de la communauté éducative



Être attentif à la sécurité et aux règles du droit sur Internet

Généralisation des Espaces Numériques de Travail (E-primo et E-lyco en Sarthe), portail communes

Universités des nouveaux élus de la Sarthe



Le développement du numérique à l'école Des compétences partagées à mettre en synergie

Des équipements nécessaires aux écoles

Des choix d'équipement concertés
avec les collectivités :

- les équipements matériel et logiciel
- les solutions d'infrastructures réseau

Lutter contre les inégalités territoriales
(projet en cours : France THD)



3/4



Des questions à poser sur le numérique ? Des projets ?

Deux contacts pour la Direction académique

Yann Bruyère – Inspecteur de l'Éducation nationale
Chargé de mission « Enseigner avec le numérique »
yann.bruyere@ac-nantes.fr

Guy Lagarrigue – Conseiller pédagogique pour le numérique
cpd72.tice@ac-nantes.fr

4/4